

20<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

20<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

LOT et Départements limitrophes.....	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements.....	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
TÉLÉPHONE 31	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — — — ).....	2 fr. 50
» 2 <sup>e</sup> page ( — — — ).....	4 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

Après les échecs successifs de Daladier et de Clémentel l'évolution de la crise ministérielle ne pouvait qu'aboutir à M. Tardieu. Il est à prévoir que celui-ci n'échouera pas.

Il n'y a pas d'erreur possible : les gauches parlementaires sont en train de faire des sottises. Et les sottises en politique ça se paye. Ça coûte généralement très cher !...

Or, elles se succèdent en cascades, l'une poussant l'autre et l'élargissant. Les socialistes ont refusé leur concours à M. Daladier. Refusé leur concours à M. Clémentel. Il ne reste plus maintenant qu'à voir la gauche radicale refuser son concours à M. Tardieu. Et ainsi, de palier en palier, nous descendrons jusqu'à M. Marin le quel, aidé de quelques Lubersac et de quelques Wendel, trouverait sans difficulté tous les concours dont il aurait besoin. Soyez-en bien persuadé !...

Ainsi par des enchaînements de renoncements car l'intransigence n'est parfois qu'une forme de la crainte et l'absolutisme qu'une expression de la faiblesse, — ainsi par des votes successifs les démocrates se seront exclus du pouvoir qu'ils auront passé de mains en mains jusqu'à celles de leurs adversaires. Ceux-ci, instruits par une expérience qui les auraient perdus sans le secours inespéré des socialistes, tiendront solidement le gouvernement et ne le laisseront plus échapper !...

Alors, on sera bien content !  
Si l'on ne joue pas à qui perd gagne, je n'y comprends rien ! Peut-être, est-ce là de la grande politique, mais dans ce cas le plus grand politicien du monde c'était à l'eau pour éviter d'être mouillé par la pluie !

Et, professionnellement, j'ai quel que plaisir à constater que les journalistes, en la circonstance, ont montré plus de clairvoyance et de jugement que les pontifes du Parlement. Les journaux de gauche n'ont pas cessé de sentir le danger et de le dénoncer aux élus lesquels n'ont rien voulu entendre et ont commis une fois de plus la faute inexcusable de voir les choses non comme elles sont mais comme on voudrait qu'elles fussent !

Notre confrère du Quotidien posait bien la question quand il disait aux radicaux-socialistes que « l'obstacle à leurs désirs est imputable bien moins aux hommes qu'à la composition de la Chambre ». Il ne suffit pas de consulter ses préférences pour faire un ministère, il faut encore et surtout le faire de manière qu'il puisse avoir une majorité. Car on n'a pas encore trouvé le moyen de gouverner au Parlement avec une minorité.

Si l'on eût pensé à cela, on se fût évité de cuisants échecs et, en tout cas, l'on eût profité de la chance nouvelle qui s'offrait après l'abdication de Daladier. A ce moment, bien des membres du Centre et de la Droite attendaient qu'on leur fit le pouvoir à l'un des leurs. Et leur déception fut grande de voir désigner M. Clémentel.

Et l'Homme Libre, radical-socialiste, écrivait :  
« C'est notre devoir de lui souhaiter bonne chance, puisqu'il est des nôtres. Il nous reste à le juger, cela va sans dire, d'après ses démarches, son programme et ses intentions. Mais tout d'abord, il ne nous est pas permis d'ignorer qu'après l'échec d'Edouard Daladier, un échec de M. Clémentel risquerait d'épuiser pour nous le bénéfice de la fameuse règle du jeu. »

Mais un parti comme un régime n'est jamais battu que par lui-même et c'est sous le poids de ses propres fautes qu'il succombe.

« Attention ! » criait Eugène Lautier dans son journal ! « Attention ! Je me permets de signaler à mes amis de gauche ce tournant dangereux. Nul n'a le droit parmi nous de penser que M. Clémentel, président de la Fédération radicale-socialiste du Puy-de-Dôme, ne soit pas animé par l'esprit de progrès démocratique et social. »

Ces avertissements furent nuls et non avenus. On criaît sans se faire entendre. Les radicaux socialistes ont marchandé leur collaboration à M.

Clémentel qui, pris entre des exigences contradictoires et inconciliables, a renoncé à une entreprise qu'on lui rendait impossible.  
L'heure de M. Tardieu était venue.

Au moment où nous écrivions ces lignes, nous ne savons pas s'il a définitivement accepté de constituer le ministère. Mais nous doutons fort qu'il se dérobe et, son esprit de décision étant bien connu, nous croyons que, s'il accepte, il réussira !...

Ce ne sera pas rien que de sa faute. On lui aura bien aplani le chemin. On aura bien fait place nette devant lui. Les gauches auront bien pris la peine de démontrer au préalable que la voie est impraticable de leur côté. Elles ont signalé : sens interdit. Impossible d'avancer.

A qui faudra-t-il s'en prendre si la crise s'oriente d'un autre côté ?  
Emile LAPORTE.

### PETITS MOTS D'ECRITS

## LA CONQUÊTE DE L'OR

On raconte que, dans le Doubs, régnait, chez certains de nos concitoyens, la fièvre de l'or.

Un cultivateur de je ne sais plus quelle localité de ce département, filtrant l'eau de son robinet, y découvrit de la poudre d'or.

C'est le « placer » à domicile.

Et, depuis ce temps, quantité de gens, tout autour de Besançon, examinaient, avec une attention passionnée, l'eau qu'ils se contentaient, jusqu'à présent, de boire.

Cette aventure n'a rien d'extraordinaire.

La Gaule a été un pays aurifère, il y a fort longtemps.

Elle a été, dans l'antiquité, renommée pour ses mines d'or. Si on les a, petit à petit abandonnées, c'est qu'on a trouvé ailleurs des rendements plus sûrs.

Besançon avait reçu des Grecs le surnom de Chrysolis, cité de l'or. Des mines d'or sont encore en exploitation dans le centre.

Pour ma part, j'ai encore connu un « orpailleur » qui, dans un torrent, cherchait de l'or.

On m'a dit que cet obstiné avait fini pêcheur de truites. Le métier était devenu plus rémunérateur. Le filon « truite » était beaucoup plus riche.

Qu'on découvre de l'or en France c'est un événement possible. Certains mines sont même outillées sérieusement. Cette découverte ne peut paraître anormale qu'à ces Français qui, incapables de reconnaître que leur pays a quelques avantages, ne croient à la présence de l'or que dans les terres lointaines, exploitées par des compagnies à noms anglais, ayant leur siège à Londres.

Aujourd'hui, la France contient toujours de l'or : ce sont ses blés !

Les voyageurs, traversant la Beauce admirent les plaines fertiles des pays à blé !

Voilà encore de l'or !  
Celle mine où se combinent la terre, le capital, l'intelligence et le travail a, pour la France, beaucoup plus d'intérêt que celle qui a redécouverte un paysan du Doubs, au bout d'un robinet... [De « l'Animateur des Temps Nouveaux »].

R. MOSELLE.

## LE VOTE DES FEMMES

M. Bracke, député socialiste du Nord, vient de déposer un amendement tendant à insérer dans le projet de loi fixant le budget général de 1930 un article ainsi conçu :  
« L'autorisation de percevoir les divers impôts et contributions est suspendue en ce qui concerne les contribuables du sexe féminin, Françaises ou étrangères, appartenant à des Etats où l'égalité des droits politiques n'est pas assurée aux deux sexes, c'est-à-dire qui instituent pour les femmes une incapacité légale de gérer et contrôler les deniers publics. »

M. Vincent-Auriol, député socialiste de la Haute-Garonne, s'est chargé de présenter et défendre ce texte à la Commission des finances de la Chambre, M. Bracke se réservant, en cas de rejet, d'intervenir dans la discussion pour réclamer un vote de la Chambre.

## Informations

### La crise ministérielle

La crise ministérielle continue. M. Clémentel, chargé de constituer le nouveau Cabinet ministériel, n'a pas abouti.

Il a renoncé à poursuivre les consultations auprès des personnalités politiques et a déclaré laisser à un autre de dénouer la crise ministérielle.

M. Tardieu, ministre de l'intérieur, a été appelé par le Président de la République.

### Le bilan de la Banque de France

Le bilan de la Banque de France, pour la semaine du 18 au 25 octobre, fait ressortir une encaisse-or de 39.843.530.328 francs, en augmentation de 72.456.802 fr.

Les engagements à vue, sur lesquels figurent les billets en circulation (en diminution de 180.049.385 francs) représentent 86.694.462.438 francs.

La proportion de l'encaisse-or aux engagements à vue est de 45,96 0/0 contre 6,52.

### Notre marché national

Le ministre des finances a reçu jeudi matin le syndicat des agents de change, les directeurs de grands établissements financiers de Paris et le directeur du mouvement général des fonds.

Les personnalités ainsi réunies ont été unanimes à constater la situation parfaitement saine du marché de Paris, l'absence de positions spéculatives et la reprise des achats au comptant par la clientèle française.

### En Allemagne

Le Berliner Tageblatt déclare que la désignation du successeur définitif de M. Stresemann aura lieu très prochainement. Une décision rapide est désirable pour mettre fin à toutes les combinaisons et désirs spéciaux mis en avant. La nomination définitive de M. Curtius continue à être probable.

### La situation financière allemande

Le ministre des Finances, M. Hilferding, a fait à la commission du budget du Reichstag, un exposé de la situation financière du Reich. Le projet de budget pour 1930, et la réforme financière, a-t-il dit, sont étroitement liés, car le budget de 1930 sera basé sur la réforme financière. Cette réforme a notamment pour but la réduction des charges fiscales.

Le budget complémentaire pour l'exercice courant couvrira en premier lieu le déficit de 154 millions de marks accusé par le budget de 1928, ainsi qu'un déficit du budget de 1929.

Le ministre a dit aussi, au cours de son exposé, que, pour le moment, il n'était pas question de monopoles.

### La Banque d'Angleterre

La Banque d'Angleterre a abaissé le taux de son escompte de 6 1/2 0/0 à 6 0/0.

### Le chômage en Angleterre

On apprend que, dans la déclaration qu'il fera la semaine prochaine aux Communes, sur les mesures prises par le gouvernement pour combattre le chômage, M. Thomas annoncera, pour la première fois, que plusieurs vastes projets pour amélioration des lignes suburbaines de chemins de fer électriques et à vapeur sont sur le point d'être appliqués.

Il s'agit surtout de l'extension du métropolitain dans les faubourgs du nord et du nord-ouest de Londres, ainsi que de l'électrification des chemins de fer de banlieue, ayant pour terminus londonien la gare de Liverpool-Street.

### Au pays des Soviets

Le département politique d'Etat a dit dans l'arrondissement de Tresk et le Daghestan, au Caucase septentrional, l'organisation contre-révolutionnaire, dite Parti agricole agraire russe, dirigée par l'agronome Pechenitchny, fils d'un riche paysan.

L'organisation travaillait à développer un mouvement d'insurrection et préparait un soulèvement armé contre le régime soviétique. Elle était composée principalement de paysans riches en relations avec des moutons et qui étaient en liaison avec des individus luttant contre le régime soviétique depuis plusieurs années.

Un groupe de terroristes spécialement nommés par l'organisation s'occupait de réaliser des expropriations. Tous les membres de l'organisation ont été arrêtés.

### Hommage américain à Mme Curie

Mme Curie, qui est l'invitée du Président et de Mme Hoover, à la Maison-Blanche, a reçu des mains de M. Hoover, dans l'auditorium de l'Académie nationale des sciences, le chèque de 50.000 dollars destiné à l'achat d'un gramme de radium qui doit être offert à l'Institut Curie de Varsovie.

Plusieurs centaines de personnes, des savants, des médecins, des représentants du gouvernement et du corps diplomatique assistaient à la cérémonie.

M. Hoover a prononcé un discours

où il a remercié Mme Curie au nom du peuple américain de l'honneur qu'elle lui a fait à sa visite au pays.

### Le Krach américain

En raison de l'ouverture du marché des valeurs, on s'accorde à penser que le plus fort de la crise est passé et qu'une sérieuse panique est définitivement conjurée. Les principaux établissements bancaires et sociétés d'assurance cherchent des affaires et ont, ce matin, accueilli de forts groupes de valeurs.

Evidemment il faudra du temps pour que le marché se rétablisse et les reprises seront semblables à celui constaté sur le marché depuis le début d'octobre avec une liste de 1.279 émissions de la Bourse de New-York qui ont, estimé-on, perdu au moins sept millions de livres (soit 868 millions de francs), ne peut pas se réparer en quelques jours ou quelques semaines.

### A 105 mètres au-dessous de l'eau

Le submersible « Tito-Speri » qui mesure 75 mètres de longueur et jauge 820 tonnes, a effectué mercredi, dans le golfe de La Spezia, des épreuves d'immersion. Il a atteint 105 mètres de profondeur et est demeuré vingt minutes ancré au fond du golfe. Pendant la plongée, des essais de communications par radio ont été réalisés avec succès.

### EN PEU DE MOTS...

— On annonce que le « Graf-Zeppelin » ira au pôle Nord, au printemps prochain.

— Un violent incendie a éclaté à la préfecture de la Marne. Mais la partie historique de l'ancienne intendance de Champagne a pu être préservée.

— Une Conférence aura lieu à Londres pour doter l'Inde d'une nouvelle Constitution.

— Le 3<sup>e</sup> Congrès de la Libre-Pensée française s'est ouvert vendredi, 1<sup>er</sup> novembre, faubourg St-Jacques, à Paris.

— Un chauffeur d'auto, Gabriel Legendre, qui avait écrasé deux piétons, Boulevard Ney, à Paris, et qui avait pris la fuite, a été arrêté et économié.

— Le referendum allemand contre le plan Young est un véritable échec pour les nationalistes.

— M. Johnstone, juge de New-York, rend le tribunal et se repose.

— Son domestique annonce :  
— M. Hopfield.

— Le juge, joyeux, court au devant de son visiteur pauvrement habillé.

— Well come, s'écrie-t-il radieux. Je croyais ne plus vous voir.

— Mais si, cher Monsieur Johnstone, business is business ! D'ailleurs, voici votre commande.

— Et il déballe soigneusement son paquet.

— Cinq bouteilles de fine, dix bouteilles de gin et trois flacons de whisky.

— Well ! mon ami ! qu'est-ce que je vois doils.

— La fine ; 12 dollars et le whisky 3. Tout augmenté.

— Mais pourquoi ? demande le juge étonné.

— Alors, M. Hopfield de remarquer sur un ton désolé.

— Mais parce que vous m'avez condamné ce matin à une amende de 200 dollars pour contrebande d'alcool. Il faut bien que je me rattrape...

Un journal américain publie qu'un nommé M. Dubois, négociant en spiritueux de Bordeaux, qui était allé à Chicago voir des membres de sa famille fixés là-bas, a été trouvé ivre-mort au coin des 65<sup>e</sup> et 82<sup>e</sup> avenues.

Il n'a été condamné qu'à une amende de vingt dollars. Il avait donné l'excuse suivante qui a été reconnue valable et qui lui a valu l'indulgence du tribunal.

— Comme je ne séjourne que depuis quatre jours aux Etats-Unis, je n'ai pas encore l'habitude de l'abondance des boissons alcooliques qui me sont offertes de tous côtés !

### L'esprit au régime.

Relevé sur le registre de punitions du 3<sup>e</sup> escadron du 45<sup>e</sup> dragons.  
« Le cavalier Pigouillot, quatre jours de prison.  
« Elant de corvée aux écuries et transportant du fumier sur une civière a interpellé grossièrement le brigadier Bouzu, de service, en lui disant :  
« — Vous savez, brigadier ?... On prend des voyageurs ! »

### Présentations.

Deux fous se rencontrent dans la cour d'un asile d'aliénés. Ils se présentent :  
— De Beaufloure, vicomte, folie des persécutions !  
— Enchanté, Pie III, pape de Rome, quatre fois divorcé.

## LE LIVRE DE M. L'ABBÉ LEMOZI (1)

Voici trois ans que nous l'attendions. Il nous arrive et nous lui faisons l'accueil ému et déferent dû à l'œuvre d'un ami et d'un savant. La présentation de ce livre est somptueuse ; son illustration d'une abondance et d'une variété admirables. M. l'abbé Breuil loue, en sa préface, chez M. Lemozi, non seulement l'activité et le bonheur du spéléologue, mais l'art du dessinateur. Comme il a raison ! Les figures aux traits délicats et précis qui se mêlent aux photographies, — celles-ci éclairant celles-là et réciproquement, — donnent à ce volume une valeur documentaire de premier ordre. Avec une pareille iconographie, on possède Pech-Merle sans en avoir la peine. Grâce à l'artiste, l'écrivain ne risque jamais de paraître abstrait ou confus. Voilà bien le prestigieux pouvoir du croquis, ce miracle de l'image que Napoléon 1<sup>er</sup> élevait à cent coudées au-dessus de l'éloquence de la meilleure prose.

Pour nous qui, grâce à M.M. Peyrony, Viré et Lemozi lui-même, possédons, bien faibles il est vrai, quelques lueurs de spéléologie et de préhistoire, pour nous qui suivons avec une admirative sympathie les travaux de notre compatriote depuis dix ans et plus, pour nous enfin qu'il a bien voulu appeler à Pech-Merle dès les débuts de sa découverte et recevoir fréquemment depuis dans la grotte aménagée et dans son musée, le livre que voici constitue un présent à la fois ému et précieux, un inventaire et un témoignage. L'attrait de ce compte rendu apparaît à nos yeux aussi vif, son utilité plus grande encore peut-être, pour la masse non initiée du public à laquelle il apporte une triple leçon d'énergie, de patience et de science.

Au cours de son avant-propos, M. Lemozi écrit : « Dans les premiers chapitres de mon travail, qui, devant l'arpèpage international du monde savant, seront, peut-être, comparés à « de l'herbe folle », j'ai pensé avec sympathie à la foule des visiteurs qui se pressent ici pendant trois mois de l'année et que l'étude un peu austère des scènes de préhistoire aurait peut-être découragés... »

Je loue hardiment notre ami de n'avoir point voulu composer seulement une thèse à l'intention des compétences, un rapport à l'Académie. Il nous convie tous, qui que nous soyons, à le suivre dans « son tour complet de la grotte » et quels que soient nos « goûts » et notre « genre de culture ». Nous pouvons y aller sans crainte ! Ce guide nous parle familièrement, avec une simplicité, une bonhomie volontiers malicieuse, une discrétion dans l'emploi du vocabulaire technique, enfin, une clarté qui nous metten en confiance dès l'abord et bientôt nous subjugué.

Même si nous la connaissons assez bien, il nous plaît d'entendre ainsi narrée l'histoire de Pech-Merle depuis les investigations initiales de 1920 et de 1922 jusqu'au terme de l'aménagement de la cavertne en 1924-1925. Les péripéties de cette lutte entre le sol jaloux de ses secrets et l'homme résolu à s'en emparer de gré ou de force donnent l'impression palpitante d'un roman d'aventures. Mais la pure vérité remplace ici la fiction et, en dépit de la modestie de l'auteur, le frisson, qui parfois nous secoue, s'inspire d'admiration autant que de crainte.

Nous ayant introduits dans son domaine souterrain par les chemins interdits aux profanes, puis, par les voies praticables pour tous et nous ayant admis à feuilleter avec lui son journal de fouilles, M. l'abbé Lemozi examine la nature des inspirations des artistes de l'époque du reme, des peintres et des graveurs exacts et inspirés dont le génie a orné, aux premières heures de la civilisation humaine, l'impressionnante galerie où nous voici. Quelques explications sur le totemisme, sur l'antropomorphisme, sur la magie, servent à M. Lemozi à étayer son identification de la grotte de Pech-Merle à un sanctuaire. Nous nous trouvons ici au cœur de la discussion, au point capital de la pensée de l'auteur. Ce concept, il le résume en ces termes :

« La conclusion de la deuxième partie, c'est que l'art quaternaire se rattache, dans son ensemble, à des rites de chasse ayant pour but, d'une part, la multiplication et la capture du gibier bienfaisant, et, d'autre part, l'éloignement ou la subordination de l'animal dangereux pour l'homme... »

« Un volume orné de 116 illustrations — format 23/28 — des éditions Auguste Picard Paris — prix : 100 francs. »

« Un beau livre, de Faction directe à l'étranger, bientôt un musée spacieux et clair face au grand décor de Roquecourbe, voilà enfin de beaux atouts mis dans le jeu de Cabrerets par les mêmes mains dévouées. Avec eux, il doit gagner l'éclatante partie dont Cahors et le Quercy bénéficieront comme lui... Il serait temps que l'on cessât d'épiloguer sur Gizeul pour parler de choses sérieuses, assez fort pour être entendu de l'élite et de la foule, en France et hors de France ! »

Eug. GRANQUÉ.

« Je ne peux pas arriver à couper ce roshif, j'aurais dû appeler mon père... »

« Pourquoi ? »

« Il parle toujours de me couper les vivres ! »

LE LISEUR.

« Ma grand'mère vient de se faire couper les cheveux à la garçonne. »

« Maintenant, n'est-ce pas, elle n'a plus l'air d'une vieille femme ? »

« Non. Elle a l'air d'un vieil homme ! »

« La conclusion de la deuxième partie, c'est que l'art quaternaire se rattache, dans son ensemble, à des rites de chasse ayant pour but, d'une part, la multiplication et la capture du gibier bienfaisant, et, d'autre part, l'éloignement ou la subordination de l'animal dangereux pour l'homme... »

« Un volume orné de 116 illustrations — format 23/28 — des éditions Auguste Picard Paris — prix : 100 francs. »

« Un beau livre, de Faction directe à l'étranger, bientôt un musée spacieux et clair face au grand décor de Roquecourbe, voilà enfin de beaux atouts mis dans le jeu de Cabrerets par les mêmes mains dévouées. Avec eux, il doit gagner l'éclatante partie dont Cahors et le Quercy bénéficieront comme lui... Il serait temps que l'on cessât d'épiloguer sur Gizeul pour parler de choses sérieuses, assez fort pour être entendu de l'élite et de la foule, en France et hors de France ! »

Eug. GRANQUÉ.

« Je ne peux pas arriver à couper ce roshif, j'aurais dû appeler mon père... »

« Pourquoi ? »

« Il parle toujours de me couper les vivres ! »

LE LISEUR.

« Ma grand'mère vient de se faire couper les cheveux à la garçonne. »

« Maintenant, n'est-ce pas, elle n'a plus l'air d'une vieille femme ? »

« Non. Elle a l'air d'un vieil homme ! »

### LECTURES ET IMPRESSIONS

# Chronique du Lot

## L'APPLICATION des nouvelles prescriptions du code de la route

Le décret du 5 octobre 1929 et l'arrêté ministériel du 8 octobre 1929 concernant les modifications apportées au Code de la route par M. Pierre Forget, ministre des travaux publics, seront publiés mardi au « Journal Officiel », de manière que, tout compte tenu des délais légaux, les nouvelles règles, notamment la règle très importante relative à la priorité de passage aux croisements qui sera désormais accordée aux véhicules circulant sur les routes nationales, soit incontestablement en application le 1<sup>er</sup> novembre prochain, sur tout le territoire, même dans les régions les plus reculées de France.

En ce qui concerne l'éclairage des automobiles, le ministre a décidé de reporter au 1<sup>er</sup> janvier 1930, date primitivement annoncée au 1<sup>er</sup> mai 1930, la mise en vigueur des nouvelles règles pour les véhicules déclarés avant cette date.

Les propriétaires de véhicules mis en circulation avant le 1<sup>er</sup> mai jouiront d'un délai supplémentaire de huit mois courant jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1931 pour munir ces véhicules des appareils estampillés obligatoires.

### Commission départementale

M. Orliac est élu président de la Commission départementale; M. le docteur Constant est élu secrétaire. Subventions aux communes. — Des subventions ont été accordées aux communes suivantes: Trespoux-Rasiels, réparations aux locaux scolaires, 500 fr.; Tour-de-Faure, réparations à l'école de garçons, 800 fr.; Lachapelle-Auzac, réparation à un bâtiment communal, 500 fr.; Couzou, construction d'un préau et réparation du mur de clôture de la maison d'école, 800 fr.; Esclauzels, réparations à la mairie, 700 fr.; Sérignac, réparations aux écoles, 700 fr.; Vaylats, réparation à la fontaine de Saux, 150 fr.; Autoire, construction d'un préau d'école, 800 fr.; Lauzès, réparations à la maison d'école, 800 fr.; Lacapelle-Cabanac, réparations aux édifices communaux, 600 fr.

Assistance publique. — Deux dots de mariage sont attribuées à des pupilles de l'Assistance particulièrement dignes d'intérêt.

Chemins vicinaux. — Les chemins ruraux de Nadillac (chemin de Nadillac à Pélaçoy) et de Martel (chemin rural des Landes) sont classés comme chemins vicinaux ordinaires.

Le chemin vicinal ordinaire n. 4 de Montcabrier est déclassé et transformé en chemin rural.

Un crédit de 29.000 francs voté par le conseil général est réparti par la commission entre les communes pour réparations aux chemins vicinaux ordinaires à raison de 1.000 francs par canton.

Frayssinet-le-Gourdonnais, révision du classement des chemins vicinaux ordinaires existant dans les communes, propositions du préfet adoptées.

Léohard, taxe vicinale: le tarif de conversion des prestations ou taxes vicinales en tâches est adopté pour l'entretien des chemins vicinaux de la commune.

Le chemin rural de Vire à Taffet est reconnu comme chemin rural.

Génie rural. — Les subventions suivantes ont été accordées aux associations syndicales dont les projets ont été dressés par le génie rural: Lauresse, chemin rural de Lavabre, 11.366 fr.

Marcilhac, chemin de Sarrour à Doujac, 12.833 fr.

Cardaillac, chemin du Colombier, 9.883 fr.

Cardaillac, chemin du Soulié, 8.133 fr.

Thédirac, chemin de Guiral à Thédirac, 4.233 fr.

Thédirac, chemin de Fargueyries, 5.100 fr.

Saint-Cernin, abreuvoir-lavoir, 3.583 francs.

St-Cyprien, abreuvoir-lavoir, 1.833 francs.

Autobus. — La commission prend les décisions suivantes en ce qui concerne les autobus départementaux: Ligne de Rocamadour-Gare à Gramat par Loubressac; M. le préfet est autorisé à signer l'avenant intervenu entre M. Seince, garagiste à Rocamadour, et le département pour rendre journalier le service autobus fonctionnant actuellement quatre fois par semaine.

Ligne de Gramat à Rocamadour par Rignac et Alvinçac; M. le préfet est autorisé à signer, dans les mêmes conditions, un avenant.

Il en est de même pour la ligne d'autobus de Salviac à Dégagnac, dont le service deviendra également quotidien.

La commission vote les crédits nécessaires à l'installation du téléphone au commissariat de police de Figeac. La commission départementale donne acte à M. le préfet de l'arrêté du conseil de préfecture interdépartemental dans une instance Pouzergue contre la ville de Cahors. Le département est mis hors de cause dans cette affaire.

### Honorariat

Par arrêté du ministre des finances, en date du 28 octobre 1929, M. Roche, ancien percepteur de Catus (Lot), est nommé percepteur honoraire.

## LE PUY D'ISSOLUD-UXELLODUNUM

Avec une ténacité admirable et le plus grand dévouement, M. Laurent Bruzy, de Brive, poursuit ses recherches à Uxellodunum sur le site historique du puy d'Issolud, et son dévouement est d'autant plus méritoire que, faute d'une main-d'œuvre suffisante, M. Laurent Bruzy, la pioche à la main, donne aux quelques journaliers qu'il peut trouver l'exemple de ce que peut une volonté tenace au service d'une juste cause.

M. Bruzy ne cherche pas à réunir de nouvelles preuves pour le puy d'Issolud. La preuve est faite et surfaite, et depuis dix ans qu'il s'est donné corps et âme à la poursuite de cette vérité historique, il a accumulé tant de preuves matérielles, mis à jour un si grand nombre de débris d'armes romaines et gauloises, que ceux qui n'aveugle pas un parti pris de mauvaise foi ont reconnu que le puy d'Issolud est l'emplacement de l'oppidum gaulois d'Uxellodunum.

A l'appui de cette thèse est venu se joindre M. Viré, docteur ès sciences, qui a attendu pour se prononcer que la pioche lui ait donné les précisions nécessaires, et ces précisions sont venues si nombreuses et si formelles, qu'il a dit, avec tous les archéologues qui se sont occupés de la question: « Le puy d'Issolud est Uxellodunum. »

M. Laurent Bruzy vient de mettre à jour, à trois mètres de profondeur, le sol brûlé et calciné sur lequel César éleva une tour en bois de dix étages pour combattre les assiégés. Les Gaulois voyant le danger que cette tour pouvait leur causer, employèrent tous les moyens en leur pouvoir, pour la détruire. Ils firent rouler sur elle des barils de poix enflammée et cette poix incendia la tour et la mit en cendres.

César qui voulait avoir raison dans cette sanglante aventure, son avenir politique étant en jeu à Rome, fit élever une deuxième tour, que les Gaulois incendièrent également; enfin, une troisième, qui résista à leurs atteintes. Le sol mis à jour par M. Bruzy porte trois énormes pierres qui servent de support aux piliers en bois des tours, et le sous-sol est brûlé et calciné sur une profondeur de vingt centimètres, tellement fut violent l'incendie qui consuma tout l'amas de poutres et de madriers qui constituaient les deux premières plates-formes. Et sur cette terre calcinée, de 25 ans au plus le premier jour du concours.

« Les pupilles qui désireiraient concourir doivent se faire inscrire sans tarder. »

Propagande pour les engrais

Un Camion Exposition de la « Société Commerciale des Potasses d'Alsace » visitera prochainement quelques localités du département du Lot. Dans chaque centre visité, une conférence sur l'emploi des engrais chimiques sera faite par M. Laparra, ingénieur agronome, et sera suivie de projections cinématographiques.

L'itinéraire de ces centres, établi d'accord avec M. Gay, Directeur des Services Agricoles du département, sera le suivant:

Mardi, 5 novembre, Cardaillac; mercredi, 6, St-Géry; jeudi, 7, Mercuès; vendredi, 8, Castelnaud; samedi, 9, Les Jambes, par Castelnaud; dimanche, 10, Frayssinet-le-Gelat, par Gourdon; lundi, 11, Les Arques, par Cazals; mardi, 12, Dégagnac; mercredi, 13, Gourdon; jeudi, 14, Lamothe-Fénelon; vendredi, 15, Lantzac, par Souillac.

Le lieu et l'heure de la conférence seront portés à la connaissance du public par voie d'affiches.

Tous les agriculteurs sont invités à assister à ces démonstrations, dont ils pourront tirer le plus grand profit.

L'emploi des engrais chimiques qui apparaît, cependant, comme le facteur le plus important intervenant dans l'accroissement des rendements, est encore peu développé dans le Lot. A côté des engrais phosphatés qui ont été les premiers connus, on utilise encore très peu d'engrais azotés et potassiques; la diffusion de ces derniers constitue certainement, à l'heure actuelle, le principal progrès à réaliser dans l'utilisation des matières fertilisantes.

Postes et Télégraphes

Un concours pour le recrutement de 200 agents mécaniciens des P. T. T. aura lieu le 3 janvier 1930. La liste des inscriptions sera close le 30 novembre 1929.

Pour être admis à concourir, les postulants devront être âgés de 18 ans au moins le 16 février 1930 et de 30 ans au plus le 3 janvier 1930.

Les candidats déposeront leur demande au bureau de poste de leur résidence.

La T. S. F. au secours des malades

Les journaux ont relaté comment un docteur de la Savoie avait pu, grâce au poste de Radio-Toulouse, se procurer rapidement du sérum antipolyomélitique dont l'Institut Pasteur était provisoirement dénué, et sauver ainsi un enfant.

Le poste de Radio-Toulouse a un bienfait identique à son actif. Deux cas s'étant déclarés dans la commune de Lamontjoie (Lot-et-Garonne), le médecin traitant s'adressa à Radio-Toulouse par télégramme. Un quart d'heure après le grand poste régional lançait un appel. Cet appel fut capté par le médecin savoyard qui, comme bien l'on pense, avait reçu une ample provision de sérum. Celui-ci télégraphia aussitôt à son confrère qu'il lui expédiait quelques tubes de sérum. Grâce à la rapidité du traitement ainsi permise, les deux malades sont en voie de guérison.

Lou Gorrit del Quercy

Voici le calendrier des fêtes de la saison 1929-1930 du « Gorrit del Quercy »:

3 novembre 1929: Concert-bal, 19, rue Blanche. — 7 décembre 1929: Fête de nuit. — 3 janvier 1930: Arbre de Noël. — 2 février 1930: Bal et Assemblée générale, 19, rue Blanche. — 8 mars 1930: Banquet et bal de nuit, restaurant Gillet. — 6 avril 1930: Concert-bal en collaboration avec les Cadets du Quercy, Sociétés Savantes, rue Danton. — Juin 1930: Sortie champêtre.

## de l'adolescente à Paicelle

toute la famille lit avec joie

LES VEILLÉES DES CHAUMIÈRES le magazine de la femme et du foyer. Demandez aujourd'hui le premier numéro de sa 53<sup>e</sup> année littéraire, dans lequel commencent deux romans inédits:

La petite Muse par Henry BISTER

La belle Alpe blanche par Berthe BERNAGE

Il contient, en outre, des chroniques, causeries, poésies, dues à la plume des meilleurs auteurs.

Le numéro: 25 centimes

En vente partout: Libraires, Marchands de journaux, Kiosques et Gares.

Abonnement (104 numéros): 26 fr.

LES VEILLÉES DES CHAUMIÈRES GAUTIER-LANGUEREAU Éditéur, 18, Rue Jacob - PARIS (6<sup>e</sup>) - Ch. Postaux 336-47

I. 210. 5

Lycée Gambetta BACCALURÉAT

Sont définitivement reçus: Philosophie: Mlle Ayot, MM. Camhornac, Chavanié, Constant, Guérin, Lacoste, Massip, Neuville, Reyza, Colonge.

Mathématiques (2<sup>e</sup> série): Mlle Lavayssière, MM. Cassan, Sennac, Vally.

Office départemental des Pupilles de la Nation

Le Président de l'Office départemental a reçu de la Direction Régionale des Postes la lettre suivante:

« Monsieur le Président,

« Un concours pour le recrutement de surnuméraires des P. T. T. aura lieu au chef-lieu de chaque département les 21, 22 et 23 décembre 1929.

« 500 emplois seront attribués aux candidats du sexe masculin et 200 à ceux du sexe féminin.

« Les pupilles de la Nation bénéficient d'une majoration de points et établissent toutes leurs pièces du dossier sur papier libre.

« La liste d'inscription des candidatures sera close le 16 novembre 1929 au soir. Les demandes devront être adressées le plus tôt possible au Receveur des Postes de la résidence des candidats. Ce fonctionnaire fournira aux intéressés tous autres renseignements utiles. Les postulants doivent être âgés de 17 ans au moins le dernier jour du concours et de 25 ans au plus le premier jour du concours.

« Les pupilles qui désireiraient concourir doivent se faire inscrire sans tarder. »

Propagande pour les engrais

Un Camion Exposition de la « Société Commerciale des Potasses d'Alsace » visitera prochainement quelques localités du département du Lot. Dans chaque centre visité, une conférence sur l'emploi des engrais chimiques sera faite par M. Laparra, ingénieur agronome, et sera suivie de projections cinématographiques.

L'itinéraire de ces centres, établi d'accord avec M. Gay, Directeur des Services Agricoles du département, sera le suivant:

Mardi, 5 novembre, Cardaillac; mercredi, 6, St-Géry; jeudi, 7, Mercuès; vendredi, 8, Castelnaud; samedi, 9, Les Jambes, par Castelnaud; dimanche, 10, Frayssinet-le-Gelat, par Gourdon; lundi, 11, Les Arques, par Cazals; mardi, 12, Dégagnac; mercredi, 13, Gourdon; jeudi, 14, Lamothe-Fénelon; vendredi, 15, Lantzac, par Souillac.

Le lieu et l'heure de la conférence seront portés à la connaissance du public par voie d'affiches.

Tous les agriculteurs sont invités à assister à ces démonstrations, dont ils pourront tirer le plus grand profit.

L'emploi des engrais chimiques qui apparaît, cependant, comme le facteur le plus important intervenant dans l'accroissement des rendements, est encore peu développé dans le Lot. A côté des engrais phosphatés qui ont été les premiers connus, on utilise encore très peu d'engrais azotés et potassiques; la diffusion de ces derniers constitue certainement, à l'heure actuelle, le principal progrès à réaliser dans l'utilisation des matières fertilisantes.

Postes et Télégraphes

Un concours pour le recrutement de 200 agents mécaniciens des P. T. T. aura lieu le 3 janvier 1930. La liste des inscriptions sera close le 30 novembre 1929.

Pour être admis à concourir, les postulants devront être âgés de 18 ans au moins le 16 février 1930 et de 30 ans au plus le 3 janvier 1930.

Les candidats déposeront leur demande au bureau de poste de leur résidence.

La T. S. F. au secours des malades

Les journaux ont relaté comment un docteur de la Savoie avait pu, grâce au poste de Radio-Toulouse, se procurer rapidement du sérum antipolyomélitique dont l'Institut Pasteur était provisoirement dénué, et sauver ainsi un enfant.

Le poste de Radio-Toulouse a un bienfait identique à son actif. Deux cas s'étant déclarés dans la commune de Lamontjoie (Lot-et-Garonne), le médecin traitant s'adressa à Radio-Toulouse par télégramme. Un quart d'heure après le grand poste régional lançait un appel. Cet appel fut capté par le médecin savoyard qui, comme bien l'on pense, avait reçu une ample provision de sérum. Celui-ci télégraphia aussitôt à son confrère qu'il lui expédiait quelques tubes de sérum. Grâce à la rapidité du traitement ainsi permise, les deux malades sont en voie de guérison.

## CAHORS

LES AMIS DU BEAU VIEUX QUERCY

### Les Marionnettes & Guignol par Franc-Nohain & G. Cony

Amenez vos enfants à cette soirée. Ils prendront un plaisir extrême aux scènes des Marionnettes et de Guignol. Maniés par Gaston Cony avec une merveilleuse dextérité, ces personnages fantaisistes et pourtant si vrais mettront en joie tout le public — et les grands n'y prendront pas moins de plaisir que les petits.

Du reste, la causerie de M. Franc-Nohain sera pour tous un divertissement de la plus rare qualité et de la plus fine fantaisie.

Il racontera ce que furent les Marionnettes et Guignol au cours des âges, les premières comédies de fantoches, puis le triomphe en France de Guignol, les grands hommes qui ont aimé le théâtre des pantins et qui ont écrit pour lui. Et enfin le Guignol moderne jusqu'à celui de la Guerre et celui de l'École.

Sa causerie sera coupée par deux démonstrations de M. G. Cony jouant d'abord une pièce comique avec sa troupe du « Guignol de Paris » et ensuite une pièce avec sa troupe du « Guignol à l'École ».

Il s'agit, comme on le voit, d'une soirée aussi instructive que divertissante et dont le public — parents et enfants — se retirera enchanté.

Cette séance aura lieu le mardi 5 novembre au Théâtre Municipal. Elle commencera à 21 heures précises. On peut louer ses places comme d'usage.

Syndicat d'Initiative de Cahors

Au cours de sa dernière réunion, le Bureau du Syndicat d'Initiative a décidé de mettre en recouvrement immédiat les cotisations de l'année 1929.

Cet appel est indispensable au Comité pour permettre: d'abord de savoir sur quelles ressources annuelles il peut compter, ensuite, une fois son budget établi, d'arrêter en fonction des recettes, son programme de réalisation pour la saison prochaine. Depuis le mois de juillet dernier, nous avons marché, de l'avant, mais au ralenti, faute de ressources importantes. Nous avons néanmoins conscience d'avoir réussi à des résultats utiles, et, en tout cas à nous être remis dans le cadre du tourisme national à notre place, en fournissant par ailleurs à nos très nombreux correspondants et visiteurs les renseignements sur Cahors et ses environs propres à les y attirer et à les y retenir. Nous projetons pour l'année prochaine des initiatives nouvelles et plus importantes, notamment la création d'autobus et de départ de Cahors, la publication d'un livret-guide illustré, d'horaires, etc...

Nous espérons que le public cadurcien s'est rendu compte de nos premiers efforts et qu'il est disposé à nous fournir les moyens de les intensifier. Cahors est déjà un centre de tourisme fréquenté; et il est encore loin d'avoir tous les visiteurs qu'il mérite. Nous pensons pouvoir les lui assurer, si les Cadurciens veulent bien nous en fournir les moyens. Nous allons donc incessamment faire présenter des quittances aux anciens membres du Syndicat.

Nous avons donc ajouté à la liste des cotisants les noms d'un certain nombre de personnalités du commerce et des professions libérales, qui nous ont paru pas se désintéresser de la cause du tourisme. Nous sommes persuadés du bon accueil qui sera fait partout à notre appel de fonds dans la ville et aux environs. Si le recouvrement des cotisations de 1929 peut paraître tardif, nous nous engageons à différer, sans décision contraire de la prochaine Assemblée générale, à l'automne 1930, le recouvrement suivant.

Tout le Comité: Le Président: Eug. GRANGÉ.

VISITEURS DE MARQUE

Parmi les personnalités marquantes ayant séjourné ces temps derniers à Cahors nous relevons les suivantes à l'Hôtel des Ambassadeurs:

M. Rodolfo Aleorta, Ambassadeur de la République Argentine; M. de Selves et Mme, de Paris; M. E.-W. Small, professeur à Nottingham; M. J. Southall, professeur à Cambridge; M. Stuhmeyer et sa famille, industriel à Bruxelles; M. Johnston, avocat à Birmingham; M. Ferraud et Mme, de Paris; M. Deval, artiste lyrique, de l'Opéra de Paris.

La Toussaint

La Toussaint, fête du Souvenir, a été, comme tous les ans, célébrée par les Cadurciens, avec le pieux recueillement qu'elle comporte.

Le pèlerinage au cimetière a été effectué par de nombreuses personnes qui, chargées de couronnes, de fleurs, allaient les déposer sur les tombes des regrettés disparus.

Un temps gris rendait encore plus maussade cette journée de Toussaint.

Les poubelles

Le service des poubelles a été inauguré vendredi, 1<sup>er</sup> novembre.

Comme jadis, au tombereau municipal a été accrochée une cloche, qui doit avertir les habitants du passage du tombereau dans la rue.

Caisnes, boîtes à ordures étaient placées sur le seuil des portes, et, il paraît qu'on n'a guère eu à relever de « bourrier » dans les rues.

Tant mieux, pourvu que cela dure!

Lignes télégraphiques

MM. Monié, Pont, Estèbe, agents des lignes télégraphiques à Cahors, sont nommés à Foix.

## EN LIBERTÉ!

Le règlement est le règlement. D'accord. Mais le règlement n'est pas le même, partout. Dans tous les cas, il n'est pas appliqué à la lettre dans toutes les villes de France.

Ainsi, oyez, lecteurs, cette histoire authentique que rapporte un confrère parisien.

« Une Parisienne avait un coq... Coco était son nom. La dame et l'oiseau faisaient bon ménage dans leur appartement du boulevard de l'Hôpital. Un de ces jours derniers, la fenêtre étant ouverte, Coco lança son cri de guerre, battit des ailes et s'envola.

Son amie l'appela en vain. Il se posa sur le viaduc du métro coquetant et cocorquant avec orgueil. Or, un employé l'ayant aperçu l'alla chercher et le conduisit à la fourrière. Adieu liberté! Coco allait finir à la broche quand sa propriétaire vint le réclamer. Coco lui fut rendu mais à quel prix! L'infortunée dut payer deux amendes: d'abord pour avoir élevé un coq en appartement (ce qui est défendu), et ensuite pour divagation d'animal sur la voie ferrée. »

Le règlement, comme on le voit, est sévère et a été impitoyablement appliqué.

Mais, *bone Deus!* Si la Parisienne, propriétaire de « Coco » avait habité Cahors, eh! bien, rien ne lui serait arrivé.

Non seulement, elle n'aurait pas eu de procès-verbal, mais même les agents de la force publique lui auraient peut-être main-forcée pour rattraper son « Coco ».

Dam! Pourquoi pas? Est-ce que l'entraide n'est pas une qualité toute Cadurcienne?

Et qui donc aurait le courage de dresser contravention à des ménages parce que leurs poules, leurs coqs font leur balade quotidienne, des heures durant, dans les rues, sur les places, sur le boulevard, devant même l'Hôtel de Ville?

Mais, c'est normal cela! Et qui même, pourrait s'insurger contre ce spectacle quotidien qui permet aux passants de voir, dans certaines rues, des chèvres, des moutons, paître l'herbe des pâtus.

Bien mieux, rue Suisse, chaque matin, un bourricot attaché à un poteau téléphonique, fait, de la largeur de sa langue, ample provision d'herbe du pâtus qui orne cette rue!

La Parisienne qui pour un coq baladeur a connu la sévérité de la loi, fera bien de venir à Cahors. Ici, c'est l'impunité assurée.

Poules, coqs, moutons, chèvres, bourricots et gorets, tout ça a le droit de vivre en liberté.

Et pourquoi pas, quand on permet de laisser des pâtus dans les rues!

L. B.

## Le perdreau... baladeur!

Un de ces soirs derniers, une excellente propriétaire habitant rue des Maures, apercevait un volatile qui longeait le canal de la rue.

Elle se mit à sa poursuite, mais plus leste qu'elle, le volatile arriva sur la place St Laurent.

Impossible de le retrouver. Mais un habitant du quartier eut une idée. Il lâcha son chien de chasse, et celui-ci eut vite fait de retrouver le malheureux égaré.

C'était un perdreau qui avait été blessé à une aile.

D'où venait-il? A qui appartenait-il? L'excellente propriétaire l'emporta et pria les personnes présentes de vouloir bien l'avertir au cas où le perdreau serait réclamé.

Mais personne ne le réclama, et comme sa propriétaire occasionnelle devait partir en voyage, il fut placé dans un panier.

Le lendemain, le départ avait lieu, les colis et le panier étaient enregistrés.

Le perdreau serait une belle surprise à faire aux personnes chez lesquelles se rendait l'excellente propriétaire de la rue des Maures.

Ce fut, en effet, une surprise! Arrivée à destination, notre brave compatriote voulut montrer le produit de sa... chasse, faite sur la place St Laurent, à Cahors. Elle ouvrit le panier. Les objets divers qu'elle avait placés y étaient tous, sauf le... perdreau!

D'où venait ce perdreau? Où est-il allé?

Cette affaire-là n'a pas été encore et ne sera, probablement, jamais, tirée au clair! ...

### Concert public

Jeudi soir, à l'occasion des « Fêtes Foraines », l'Avenir Cadurcien a donné un concert public.

Malgré la « fraîcheur » de la température, un public assez nombreux s'était rendu sur les Allées Fénelon qui étaient brillamment illuminées par les établissements forains, et a assisté au concert.

Puis, jeunes gens, jeunes filles, enfants, ont fait de nombreux tours de manège.

### Accident de chasse

M. Louis Delmas, de Crégols, étant en partie de chasse, voulut franchir un mur d'une hauteur de 3 mètres.

Il tomba sur le sol et s'est fracturé une jambe.

Il a été transporté à l'hôpital de Cahors où il a reçu les soins que nécessitait son état.

Tous nos vœux de prompt rétablissement.

### Cimetière de Cahors

Renouvellement de sépultures

Le Maire de Cahors rappelle à ses administrés que les sections n<sup>o</sup> 1 et n<sup>o</sup> 1 bis, dans lesquelles des inhumations ont été faites du 30 juin 1921 au 9 janvier 1922, vont être affectées à de nouvelles sépultures.

Il invite, en conséquence, les familles intéressées à enlever d'ici le 12 novembre 1929 inclus, les signes funéraires placés sur les tombes de leurs parents.

Elles sont prévenues qu'après ce délai, les corps seront enlevés et qu'elles ne seront point admises à élever des difficultés ou réclamations quelconques.

### Avis aux débitants

Vendredi soir, des tirailleurs sénégalais, en état d'ivresse, pénétrèrent dans un débit de boissons, où ils commandèrent des consommations qui leur furent servies.

Peu après, une dispute éclata entre eux et des clients. Une rixe eut lieu et les carreaux de l'établissement volèrent en éclats.

Procès-verbal a été dressé contre le patron de l'établissement pour avoir reçu et servi des tirailleurs en état d'ivresse.

L'établissement sera, en outre, condamné à la troupe.

### PALAIS DES FETES

SAMEDI 2 — DIMANCHE 3

(Matinée et Soirée)

PREMIERE PARTIE

Pathé-Revue Documentaire

POLA NÉGRÉ

dans

CONFESSON

toute l'émotion humaine condensée sur l'écran. Ce film est profondément douloureux et d'une belle tenue artistique, car Pola Négré a su hausser son personnage au rang des grandes héroïnes de l'amour...

DEUXIEME PARTIE

Par suite du mauvais temps de dimanche, l'équipe réserve ne fit pas le déplacement à Caussade. Demain, pendant que les aînés de l'Avion Cadurcien se mesureront avec les Sarladais, les jeunes de l'équipe réserve feront le déplacement de Caussade, pour y rencontrer la Jeunesse Sportive Caussadaise, commandée par l'excellent Bastoul.

Sont convoqués à midi 30, devant chez Ludo : Sabathie, Dujols, Arthur, Feydel, Cluzel, Iches, Fourastié, Rouquet, Bris, Escalié, Serre, Buffant, Bourthoumieux, Dupouy, Lamothe, Vican.

Equipiers, soyez exacts au rendez-vous, vous ferez preuve de votre bon esprit sportif.

**Note de la Trésorerie.** — Un contrôle sévère sera organisé demain au Stade. Tous les retardataires qui n'auront pas leur carte à jour, c'est-à-dire le 4<sup>e</sup> trimestre acquitté, se verront l'entrée refusée.

**A PARIS**  
**Voyageurs, Touristes**  
**Compatriotes**  
descendez à l'hôtel MALHER  
5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)  
Métro : Saint-Paul  
PARIS (8<sup>e</sup>)  
TOUT LE DERNIER CONFORT  
SALLES DE BAINS  
RECOMMANDÉ AUX FAMILLES  
CHAMBRES de 15 à 20 fr. par jour  
FLOIRAC  
(Originaire du Lot)  
Propriétaire  
Téléphone  
ARCHIVES 60-92  
Hôtel recommandé par le  
Journal du Lot

**COFFRES-FORTS**  
**BAUCHE**  
93, rue de Richelieu - PARIS  
Agent : 25, rue de Metz - TOULOUSE  
CATALOGUE FRANCO

**Arrondissement de Cahors**

**Bégoux**  
Fête votive. — La fête votive de Bégoux aura lieu dimanche 10 et lundi 11 novembre. Cette année, cette fête prend un caractère d'importance en raison qu'elle correspond à la veille de la fête de l'armistice qui est un dimanche et à l'anniversaire de l'armistice. Avec ces deux journées de fête, il n'est pas exagéré de dire dès maintenant qu'elle s'annonce comme devant être une des plus belles de la banlieue de Cahors.

Un brillant orchestre sera de la partie et c'est devant le café-restaurant de Bégoux que les joyeux couples pourront s'en donner à cœur joie.

**Catus**  
Emprunt intercommunal. — Le Syndicat intercommunal de St-Denis-Catus (Lot) émet un emprunt de 397.000 fr. pour effectuer les travaux d'électrification des communes de Catus, Crayssac, Nuzéjols et St-Médard.

Cet emprunt, autorisé par arrêté préfectoral en date du 8 octobre 1929, sera réalisé par l'émission de 794 obligations au porteur de 500 fr. à 5 0/0 net d'impôt présents et futurs à l'exception de la taxe de transmission, jouissance 1<sup>er</sup> novembre 1929, et remboursables en 30 ans à partir du 1<sup>er</sup> novembre 1930, par voie de tirage au sort.

L'intérêt élevé à l'heure actuelle de cet emprunt (5 0/0), son but, tout de réalisation et de progrès rural, son service financier à garanties nombreuses et imposées par l'Etat, font de cette opération un excellent placement.

Le Comité syndical, en appelant votre attention sur les qualités exceptionnelles présentées par les titres qu'il émet, serait très honoré de l'aide et de la confiance que vous voudrez bien lui témoigner en souscrivant à son emprunt dans la mesure de vos moyens.

P.-S. — La souscription sera ouverte à la Perception de Catus du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 1929.

**Cazals**  
La foire mensuelle. — La foire de Cazals, du 28 octobre, fut très importante. Beaucoup de noix et de châtaignes, beaucoup de volaille.

Cours pratiqués : Bœufs de boucherie, 220 à 240 fr. les 50 kilos ; bœufs 2<sup>e</sup> qualité, 200 à 210 fr. les 50 kilos ; bœufs de labour, 5.500 à 6.500 fr. ; bœufs de harnais, 3.500 à 4.500 fr. ; doublons, 2.500 à 3.500 fr. ; veaux d'Auvergne, 1.500 à 2.500 fr. veaux de lait, 7 fr. le kilo poids vif.

Pas de moutons, Porcelets, 120 à 350 fr. ; pores demi-gras, 5 fr. le demi-kilo, viande nette.

Marché à la volaille : Poulets, 5,50 ; poules, 5 fr. ; lapins, 2,50 ; dindons et pintades, 5,50 le demi-kilo ; beaucoup d'oies à engraisser de 130 à 150 fr. la paire ; canards demi-gras, 65 à 70 fr. la paire.

Œufs, 8 fr. la douzaine ; Gibier : Lièvres, 35 fr. ; lapins, 12 fr. ; perdreaux, 12 fr. ; grives, 3,50.

Noix. Apport, 400 hectolitres, 120 à 160 fr. l'hectolitre ; blé, 105 à 110 fr. l'hectolitre, mais, 85 fr. ; pommes de terre, 30 à 35 fr. l'hectolitre ; châtaignes, 35 à 45 fr.

Vins peu demandés. Vente peu active de même que pour le bois de chauffage. Légumes en abondance et d'un prix modéré.

Nombreux marchands forains et étalagistes.

Prochaine foire, le 27 novembre.

**Lalbenque**  
Foire. — Notre foire du 29 octobre n'a pas eu son importance ordinaire. Le mauvais temps qui a sévi jusqu'à midi a empêché beaucoup de gens éloignés de venir.

L'après-midi, il y a eu assez de monde. Beaucoup de marchands étalagistes. Le foirail aux moutons était très garni et le bétail s'est vendu à bon prix.

Beaucoup de porcelets, mais le marché a été lent.

Cette foire d'octobre étant la principale pour l'achat des oies à engraisser, beaucoup de vendeurs étaient venus avec de nombreuses volailles. Il s'en est vendu, au choix, au prix fantastique de 175 fr. la paire.

La volaille une moyenne de 5 fr. le demi-kilo.

Le gibier à un bon prix. Le maïs a fait son apparition à la halle et s'est traité entre 60 fr. à 72 fr. les 80 litres, suivant qualité sèche.

**Il va échappé belle.** — M. Louis Jouanny, boucher à Lalbenque, a failli être victime d'un grave accident.

Avec sa camionnette, en tournée de livraison de viande et passant, au moment d'une violente bourrasque, sous le fameux châtaignier de St-Geniès et n'ayant parcouru qu'une vingtaine de mètres, une grosse branche mère se rompit et tomba sur la route, l'obstruant complètement.

D'après les charpentiers qui ont débité cette pièce de bois, elle ferait le poids de 60 quintaux.

Nous félicitons notre ami Jouanny de l'avoir échappé belle.

**Limogne**  
Marché. — Voici les cours pratiqués :

Pas de blé ; maïs, de 95 à 100 fr. l'hectolitre ; avoine, de 48 à 55 fr. les 50 kilos ; fèves, de 110 à 115 fr. l'hectolitre ; pommes de terre, de 20 à 22 fr. le sac de 60 kilos.

Lièvres, 11 fr. le kilo ; perdreaux rouges, de 13 à 14 fr. ; gris, 12 fr. ; lapins, 8 fr. ; œufs, 8 fr. la douzaine ; fromages du pays, 3 fr. 50, la douzaine ; lapins domestiques, 3 fr. la livre.

Poulets, 5 fr. 50 ; poules, 4 fr. 50 ; canards, 6 fr. ; dindons, 5 fr. 50 ; oies à engraisser, de 130 à 150 fr. la paire.

Jardinage en abondance, à des prix très rémunérateurs.

**Luzech**  
Rubgy. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

**Montcuq**  
Foire du 31 octobre. — Cette foire a été de très faible importance.

Marchés peu approvisionnés. Peu d'animaux de l'espèce bovine et absence totale de ceux de l'espèce ovine et porcine.

Les transactions ont été presque nulles.

Cours qui ont été pratiqués : Marché aux bestiaux : Bœufs de travail, de 5.000 à 6.000 fr. ; vaches, de 4.000 à 5.000 fr. ; génisses, de 2.500 à 3.500 fr. ; taureaux, de 1.800 à 2.600 fr., le tout la paire ; bœufs, vaches, agneaux et moutons pour la boucherie, néant ; veaux, de 7 à 8 fr. le kilo.

Marché à la volaille : Poulets, de 5 à 6 fr. ; poules, 5 fr. ; dindons, de 4 fr. 50 à 5 fr. ; canards, 5 fr. 50 ; lapins, de 3 à 3 fr. 50 (hausse), le tout le kilo ; pintades, 36 fr. ; pigeons, de 5 à 7 fr., le tout la paire ; œufs, 8 fr. 75, la douzaine, tendance à la hausse ; oies, de 140 à 150 fr., la paire.

Gibier : Lièvres, de 25 à 30 fr. ; lapins, de 9 à 10 fr. ; perdreaux, 10 fr., le tout la pièce.

Marché au jardinage : choux à planter, 8 fr. ; oignons, 2 fr., le tout le cent ; salades diverses, 1 fr. le paquet ; choux pommés, de 1 fr. 50 à 2 fr. ; choux-fleurs, de 3 à 4 fr. ; céleri, 1 franc ; céleri-rave, 1 fr. 50 ; salades diverses, 0 fr. 50 ; aubergines, 0 fr. 35, le tout la pièce ; carottes, 1 fr. ; salisifs, de 1 fr. 50 à 2 fr. 50 ; scorsonère, 2 fr. ; raves et navets, 0 fr. 75 ; ails, de 6 à 7 fr. ; échalottes, 7 fr. ; oignons, de 2 à 3 fr., le tout le paquet ; poireaux, 3 fr. la douzaine ; citrouille, 0 fr. 75, le kilo ; pommes, 6 fr. ; châtaignes 4 fr., le tout le boisseau ; raisins, 3 fr. 50, le kilo ; pêches, 3 fr., la douzaine.

Halle aux grains : Pas d'apport. La prochaine foire aura lieu le jeudi 14 novembre.

**Sauzet**  
Foire. — La foire du 14 novembre coïncidant avec celle de Montcuq aura lieu le jeudi 7 novembre prochain.

**Arrondissement de Figeac**

**Figeac**  
Chambre de Commerce. — En vue des prochaines élections à la Chambre de Commerce, les commerçants et industriels de la ville de Figeac sont invités à se présenter au plus tôt à la mairie pour se faire inscrire ou vérifier leur inscription.

**Fête de l'armistice.** — Il est rappelé aux anciens combattants et mutilés qui veulent assister au banquet du 11 novembre de bien vouloir se faire inscrire, sans retard, chez MM. Corn, Contes, Nastory, Pélassier, Pezet, Truel, Petit, Vincent, Herpin, membres de la Commission, et chez M. Pons, secrétaire des mutilés.

Rassemblement à 11 heures, sous la halle, pour assister au défilé se rendant au cimetière.

**Hyménée.** — Samedi, 27 octobre, a été célébré dans notre commune le mariage de Mlle Irma Padirac, de Lascombes, avec M. Jean Freyssin, de Mercœur. Aux jeunes mariés nous adressons nos vœux de bonheur.

**Bretenoux**  
Rubgy. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

**Livernon**  
Nécrologie. — Mercredi ont eu lieu à Livernon les obsèques de notre regretté juge de paix, M. Bex, enlevé à l'affection de tous par une cruelle et courte maladie.

Une grande affluence, venue des diverses communes du canton et notamment d'Assier, l'accompagna à sa dernière demeure.

Le magistrat intégrè, qui était en même temps un bon conciliateur, laisse parmi nous d'unanimes regrets.

**Cahus**  
MM. de Monzie et Bastil chez nous.

M. Bastil, candidat aux élections cantonales, étant venu exposer son programme, un grand nombre d'électeurs se rendirent à la réunion où les déclarations de notre ami, particulièrement intéressantes pour les cultivateurs, furent très applaudies.

M. de Monzie arriva pendant la réunion. Il fut salué à son arrivée par un groupe d'amis qui lui présentèrent, au nom des républicains de Cahus, leurs sincères félicitations pour son brillant succès aux élections législatives et leurs regrets que notre commune soit une des trois ou quatre où il n'ait pas eu la majorité.

M. de Monzie, très touché de cette cordiale réception, remercia vivement ces bons républicains et exprima l'espoir que son ami Bastil obtiendrait dans Cahus un succès plus grand que lui-même.

Cette journée laissera de bons souvenirs dans Cahus et de bons espoirs aux républicains.

**St-Céré**  
Abattoir. — Pendant le mois d'octobre, il a été abattu à l'abattoir de notre ville :

5 bœufs, dont 2 expédiés ; 111 veaux, dont 44 expédiés ; 11 moutons, dont 11 expédiés ; 4 brebis ; 40 agneaux ; 40 porcs dont 4 expédiés.

Au total 211 animaux ayant produit 12.742 kilos de viande nette livrés à la consommation.

**Arrondissement de Gourdon**

**Gourdon**  
Monument historique. — Nous apprenons avec plaisir que grâce à l'intervention de nos dévoués parlementaires, MM. Malvy et Fontanille, l'église Notre-Dame des Cordeliers vient d'être inscrite sur la liste des Monuments historiques.

Pharmacie de service. — C'est la pharmacie Meulet qui assurera le service demain lundi, 4 novembre.

Rubgy. — Voir à la chronique « Les Sports ».

**Gramat**  
Eclairage électrique. — Depuis quelque temps, l'éclairage des rues et des places de notre cité laissait fort à désirer et nous avions reçu nombre de plaintes de personnes qui avaient failli être victimes d'accidents dus à l'obscurité dans certains carrefours très fréquentés.

Nous nous sommes rendu compte que la municipalité ne pouvait être incriminée, car les lampes signalées comme manquantes étaient aussitôt remplacées ; mais le courant qui nous est fourni depuis quelques jours est, paraît-il, d'un voltage supérieur à celui des lampes, lesquelles ne résistent pas à se survolter.

Il en est de même chez les abonnés, qui sont obligés chaque jour d'acheter de nouvelles lampes.

Nous espérons que la Société concessionnaire fera cesser cet état de choses fort préjudiciable aux abonnés, qui ne demandent pas à être éblouis, mais tout simplement être éclairés.

**Montvalent**  
Concours du blé. — Dans le palmarès du concours du blé qui vient d'avoir lieu pour l'arrondissement de Gourdon, nous voyons figurer avec plaisir les noms de nos compatriotes, MM. Baptiste Delvert et Gilbert Treflet, domiciliés dans notre commune. Ces deux agriculteurs obtiennent un quatrième prix, avec médaille d'argent, dans la catégorie de la grande culture.

**Cazillac**  
Naissance. — La famille Laqueyrie, du hameau de la Chapelle-Batal (commune de Cazillac) vient de s'augmenter de 2 superbes jumelles, ce qui porte le nombre d'enfants de cette famille, à 8.

Nos compliments à M. Laqueyrie et nos meilleurs vœux de santé à la maman et aux bébés.

**Salviac**  
Plantiers de tabac. — Dimanche 27 octobre eut lieu à Salviac une réunion des planteurs de tabac qui, en fin de séance, votèrent à l'unanimité la résolution qui suit :

« Le Syndicat des planteurs de tabac de Salviac, réuni le 27 octobre 1929, constatant que les dégâts causés à leurs plantations par la grêle ou la gelée en 1928 peuvent être raisonnablement évalués à la somme de 200.000 francs ;

« Constatant que les indemnités accordées à quelques planteurs s'élevaient pour la commune à la somme de 23.000 francs environ et qu'ainsi l'indemnité allouée est de 12 p. 100 et non de 60 p. 100, chiffre prévu par la loi ;

« Considérant que l'insuffisance notoire de l'indemnisation des sinistrés est due à une interprétation erronée du règlement dans l'établissement de la moyenne des rendements à l'hectare, moyenne inférieure de près de 50 p. 100 de sa valeur réelle ;

« Proteste énergiquement contre les décisions du Conseil d'administration de la caisse d'assurances, décision qu'elle considère comme injuste et irrégulière à la fois ;

« Et demande qu'il soit procédé à une nouvelle répartition, se réservant le droit d'en appeler au besoin devant la juridiction compétente. »

Succès. — Nous apprenons avec plaisir que notre jeune compatriote M. Paul Cambornac, fils du sympathique D'Cambornac de Salviac, maire et conseiller général de Salviac, déjà bachelier es sciences, élève au lycée de Cahors, vient d'être reçu bachelier es lettres devant la Faculté de Toulouse, avec la mention (Assez bien).

Nos sincères félicitations au jeune lauréat.

**Accident du travail.** — M. Barthé-

lemy Vidal, de Salviac, ouvrier agricole au service de M. Villars Denis, propriétaire, s'est blessé au pied gauche avec une branche acérée.

La blessure a nécessité l'intervention de M. le D' Cambornac, qui a prescrit un repos de huit jours.

**Thédirac**  
Au Syndicat agricole. — A l'occasion de l'assemblée générale annuelle du Syndicat agricole, un grand banquet aura lieu à Thédirac le dimanche 17 novembre à l'hôtel Boisset.

Les convives se font déjà inscrire en grand nombre, le banquet sera présidé par M. Gay, président des services agricoles du département du Lot.

**Thégra**  
Retraite des classes. — Une épidémie de rougeole sévit dans la commune et la plupart des élèves sont atteints. La rentrée des classes a eu lieu dans de bonnes conditions.

Le jeune Arlet, pourvu du C. E. P., continue ses études à l'E. P. S. de St-Céré.

**Souillac**  
Au Théâtre municipal. — Les relations d'amitié existant entre M. Paul Escoffier, le célèbre acteur dramatique, né à Cahors, et M. Etienne Verlhac, le dévoué administrateur bénévole de notre théâtre municipal nous ont valu la bonne fortune de voir jouer sur notre scène « La Vierge folle », d'Henry Bataille. La pièce fut interprétée de façon tout à fait remarquable.

M. Paul Escoffier, toujours supérieur à lui-même et ses amis se sont acquis la faveur du public souillacois, qui sera toujours heureux de les entendre et de les applaudir chaudement.

Nous remercions bien MM. Escoffier et Verlhac.

**Etat civil d'octobre.** — Naissances : Adrien Darnis, place Roucou ; Jacques Lespinasse, à Timbergues ; André Dohin, rue Gambetta.

Décès : Etienne Gardarein, 76 ans, rue Louqsor ; Albertine Leymarie, épouse Lascoux, 60 ans, route nationale ; Pierre Raynaud, 60 ans, aux Combettes ; Yves Donzenat, 10 mois, au port ; Marie Roussel, 77 ans, route nationale ; François Bordes, 64 ans, à Présignac.

Marché. — Le marché qui devait avoir lieu le 1<sup>er</sup> novembre, jour de la Toussaint, s'est tenu mercredi 30 octobre et a eu une grande importance.

Beaucoup de poulets qui se sont vendus de 5,50 à 6 fr. le demi-kilo ; œufs, 9 fr. la douzaine ; lapins, 3,50 le demi-kilo.

Une grande quantité de légumes se sont vendus à de bons prix ainsi qu'une grande quantité de chrysanthèmes qui se sont vendus de 0,15 à 0,20 le pied.

Rubgy. — Lire à la Chronique « Les Sports ».

**Du bon café ?**  
Exiger la marque  
« DIVONA »

**DÉPÊCHES**  
Paris, 11 h. 45.

**LA CRISE MINISTÉRIELLE**  
M. Tardieu veut former le nouveau cabinet

Ce matin, M. Tardieu a reçu MM. Lucien Hubert, président de la Commission des Affaires étrangères du Sénat, Pic et Manant, députés de la gauche radicale, Ricolfi, Fougère, Louis Rollin, députés républicains de gauche, Chautemps, du groupe radical-socialiste, Maginot, Scapini, Delsol, députés de l'Action démocratique et sociale ; Gourdeau, Lilaz, Deligne, député de la gauche radicale, Flandin, du groupe radical républicain de gauche.

En sortant du ministère de l'intérieur, M. Rollin a fait les déclarations suivantes :

« Nous avons envisagé avec M. Tardieu la situation telle qu'elle est. »

« M. Tardieu est bien décidé de faire un Cabinet de Solidarité et d'action républicaines avec le concours des radicaux. »

« Il sait qu'il a, derrière lui, le pays tout entier. »

« Il veut aboutir, il aboutira. »

**En Allemagne**  
De Berlin. — Un télégramme de Berlin à « Paris-Midi » dit que la Banque d'Empire ramènera le taux de l'escompte officiel de 7 1/2 à 7 0/0.

**Accident mortel d'avion**  
De Strasbourg. — Un avion polonais qui avait quitté le Bourget hier matin, à destination de Varsovie, piloté par l'aviateur Barowski, accompagné d'un officier polonais s'égarait dans le brouillard et heurta un arbre dans la forêt de Molsheim.

Le pilote et le passager ont été tués sur le coup.

L'avion a été complètement détruit.

Paris, 12 h. 35.

**Les radicaux-socialistes ne participeront pas au Gouvernement**

Le groupe radical socialiste a rejeté le principe de la participation des radicaux au Gouvernement par 47 voix contre 28.

**ON DEMANDE**  
une femme de ménage  
deux ou trois heures par jour  
S'adresser au Bureau du Journal

**REMERCIEMENTS**

Monsieur et Madame LEMOZY Edouard et leur fille Yvette, à Paris.

Mademoiselle Alice LEMOZY et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

**Madame Veuve LEMOZY**

**Maison BARON**  
24, Boulevard Gambetta, CAHORS  
Optique Médicale. Outillage perfectionné  
Examen gratuit de la vue  
Exécution rapide des Ordonnances de MM. les Oculistes  
Le plus grand choix en lunettes, pince-nez, baromètres, thermomètres, Appareils Photos, Accessoires, Développement.  
Maison de Confiance. Prix modérés

**AUTOMOBILES MATHIS**

Demandons-nous pourquoi MATHIS a eu tant de succès au Salon ? D'abord, parce que tout le monde sait aujourd'hui, qu'avant de lancer un modèle, MATHIS lui-même en fait les essais et ne le livre à la clientèle que quand il en a toute satisfaction.

Il ne se contente pas des rapports d'essai ? Lui-même couvre tous les ans une moyenne de 60.000 kilomètres de route, et il n'y a pas d'essayers qui soit plus rude et méchant pour une machine que lui.

**ACHAT ET VENTE**

de toutes propriétés  
MAISONS - CHATEAUX  
FONDS DE COMMERCE

Correspondants toutes régions  
Soul correspondant  
de l'Indicateur Bertrand à Paris pour le Département du Lot et la Belgique

**L. MICHELET**  
14, BOULEVARD GAMBETTA, CAHORS  
R. C. Cahors 1854

Renseignements gratuits  
- Discrétion -

**Attention !!!**

La Maison François PENET, faïence, céramique, CAHORS, prévient sa nombreuse clientèle qu'elle continue comme par le passé à exploiter son commerce, elle confie également en location tout article de vaisselle et verrerie pour noces et banquets.

Prix défiant toute concurrence  
PENET.

**LA MAISON MÉNARD FRÈRES**

de Thouars (Deux-Sèvres)  
désirant augmenter son personnel  
DEMANDE  
AGENTS ACTIFS ET SÉRIEUX  
OU DEPOSITAIRES

pour vendre à la campagne ses spécialités vétérinaires indispensables aux cultivateurs.

La Maison MÉNARD frères a plus d'un demi-siècle d'existence.

**MEUBLES**

**COMBROUSE FILS**  
3, rue Maréchal-Joffre - CAHORS

CHAMBRES à coucher - SALLES à manger  
SIÈGES - GLACES - LITERIE  
Lavabos - Petits Meubles  
Dépositaire des Sièges STELLA  
FABRICATION GARANTIE  
Prix Exceptionnels

**MAUX D'ESTOMAC**

gaz, brûlures, renvois, vomissements, indigestions, mauvaise digestion, etc. guéris radicalement par l'ALCO-DIESTINE. Toutes pharm.

**ON DEMANDE**

**UNE OUVRIÈRE ROBEUSE**  
et une apprentie  
chez Madame Ch. PALAME  
45, Boulevard Gambetta, Cahors

**On demande**

**UNE BONNE DE 25 à 35 ANS**  
connaissant le service de table  
Hôtel St-François, GUÉRET (Creuse)

**A VENDRE CAUSE DE DÉPART**

**FONDS DE CAFÉ-RESTAURANT**  
long bail (à prendre de suite)  
S'adresser au Bureau du Journal

**GRAND PRIX NATIONAL HORLOGERIE DE BESANCON**

Montres Françaises fondées en 1833  
Pénoules garanties  
Réveils de qualité supérieure  
Bijouterie  
Catalogue complet gratuitement  
REPICHAUD, 13, rue de Belfort, Besançon

**Elle toussait, il la tua**

Elle toussait et négligea de se soigner. Son rhume, assez bénin, dégénéra en bronchite, puis en pleurésie mortelle. Si elle s'était soignée, son rhume ne l'aurait pas tuée. Si elle avait pris des comprimés de Broncoyl, elle aurait arrêté sa toux en quelques heures, jugulé son rhume en trois jours. Toutes pharmacies et Pharmacie Fayet, 6, Boulevard Gambetta et à la Pharmacie Artigue, 36, Boulevard Gambetta à Cahors.

**ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

du 26 octobre au 2 novembre 1929

**Naissances**  
Malvy Roger, 11, rue St-André.  
Fesquet Paul, rue Wilson.  
Drillères Marguerite, 68, Boulevard Gambetta.

**Publication de mariage**  
Lestel Louis, ouvrier des lignes télégraphiques à Perpignan (P.-Orientales) et Guillou Louise, s. p., à Cahors.

**Décès**  
Teil Marie, veuve Vidal, s. p., 81 ans, rue Wilson.  
Coudere Antoine, s. p., 67 ans, rue Wilson.  
Souzay Marguerite, veuve Bosc, s. p., 64 ans, rue Wilson.  
Labryères Maria, veuve Gélis, s. p., 60 ans, rue Wilson.  
Caminade Jean, peintre, 61 ans, 5, rue St-Pierre.  
Calvet Rosalie, veuve Lemozy, s. p., 64 ans, rue Wilson.

**SERVICE DES PHARMACIES**

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 3 novembre par la Pharmacie PAL

**L'hiver sera très rigoureux**

Divers signes qui, paraît-il, ne trompent pas, font pressager un hiver très rigoureux. Des navigateurs ont constaté d'importants déplacements d'icebergs et de banquises et ce fait annonce, dit-on, une période de grands froids. Une autre indication nous est donnée par les abeilles qui, cette année, ont capitonné leur ruche d'une double paroi, ce qu'elles ne font que lorsque l'hiver doit être exceptionnellement dur.

Voilà des avertissements que ne doivent pas négliger ceux pour qui les grands froids sont particulièrement redoutables, c'est-à-dire les affaiblis, les anémiques, les surmenés, ceux dont le sang est insuffisant en quantité et en qualité et dont le système nerveux est déprimé. Tous ceux-là sont les victimes presque certaines des épidémies, notamment de la dangereuse grippe. Si donc votre santé est vacillante, hâtez-vous, avant que les froids deviennent trop vifs, de prendre quelques boîtes de Pilules Pink pour relever la vitalité de votre organisme. Les Pilules Pink donnent du sang, retrempe les nerfs, stimulent l'appétit et activent les fonctions de l'estomac. La déclaration que voici vous convaincra de la remarquable action des Pilules Pink sur les tempéraments débilités :

« Je suis heureuse de vous faire part des bons résultats que ma jeune fille a obtenus avec les Pilules Pink — écrit Mme Lespinasse, demeurant à Lacourt-Saint-Pierre (Tarn-et-Garonne). Cette enfant était très anémique, elle souffrait beaucoup de l'estomac et avait continuellement des vertiges. Avec les Pilules Pink tous ces troubles se sont dissipés et elle a repris ses bonnes couleurs. »

Les Pilules Pink sont le remède exactement indiqué dans tous les cas d'anémie, de neurasthénie, d'affaiblissement général, de troubles de la croissance et du retour d'âge, de maux d'estomac, de maux de tête, d'irréularité des époques.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Ph<sup>ie</sup> P. Barret, 23, rue Ballu, Paris. 7 francs la boîte, 39 francs les six boîtes, plus 0 fr. 85 de timbre taxe par boîte.

**AU PRINTEMPS**

9, 11, Rue Maréchal-Foch - CAHORS - 9, 11, Rue Maréchal-Foch

Du Samedi 2 au Samedi 10 Novembre 1929

GRANDE RÉCLAME D'ANNIVERSAIRE



PRIMES AUX ACHETEURS

Attention !!

20.000 francs de Primes à distribuer à nos Clients du SAMEDI 2 au SAMEDI 10 NOVEMBRE

NOTRE SUPERBE "PRIME" SÉRIE DE QUATRE SALADIERS DEMI CRISTAL, MOULURE MODERNE

Offerte gratuitement à tout Acheteur de 150 francs et au-dessus de Marchandises

Voir nos Etalages où seront exposés nos Articles Réclame et notre Magnifique "PRIME"

Faites vos Achats AU PRINTEMPS - CAHORS

5.000 PHONOS GRATIS

à distribuer parmi les gagnants de notre CONCOURS qui se conformeront à nos conditions. Remplir les 9 cases, de façon à obtenir 26 en additionnant dans tous les sens. Adresser votre réponse directement à ARYA, 22, rue des 4 Frères Peignot, PARIS (15<sup>e</sup>). Joindre, pour la réponse, une enveloppe timbrée à 0 fr. 50 portant votre adresse.

**Chemin de fer de Paris à Orléans**

Nouvelles réductions sur les prix des billets aller et retour de famille

Les billets d'aller et retour de famille à prix réduits, qui offrent déjà de sérieux avantages aux familles effectuant un parcours d'au moins 300 kilomètres, retour compris, en présentent maintenant de plus appréciables encore.

La famille doit se composer, comme précédemment d'au moins trois personnes, dont le père ou la mère, mais dans ce minimum, une personne peut être remplacée par un seul enfant de 3 à 7 ans au lieu de deux enfants de 3 à 7 ans antérieurement.

D'autre part, le billet peut comprendre, en plus des domestiques, un chauffeur par voiture remise au transport.

Enfin, la réduction de prix est consentie à partir de la deuxième personne au lieu de la troisième personne primitivement. Elle est de 25 0/0 pour la deuxième personne et de 75 0/0 pour la troisième personne et de 75 0/0 pour les suivantes.

Des réductions supplémentaires, variant de 10 à 45 0/0, sont accordées aux familles de trois personnes au minimum effectuant un parcours total d'au moins 400 kilomètres.

**BIBLIOGRAPHIE**

**MAMANS !**

Si vous désirez exécuter le Trousseau de BÉBÉ, compléter le vôtre... "MON AIGUILLE"

VOUS AIDERA

Profitez du Bon-Prime ci-dessous

**BON-PRIME**

à retourner aux Publications François Tedesco 39, Boulevard Raspail, Paris (7<sup>e</sup>)

Je désire profiter du présent Bon-Prime et vous envoie 10 timbres de 50 centimes pour un abonnement de Trois Mois à "MON AIGUILLE", publication bi-mensuelle pratique de lingerie et toilettes d'enfants, et un charmant ouvrage-prime à broder dessin sur tissu, avec fournitures nécessaires à l'exécution.

Adresse de la Bénéficiaire : \_\_\_\_\_  
SIGNATURE : \_\_\_\_\_

REPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU LOT  
MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE  
Secrétariat Général des P. T. T.

**POSTE OMNIBUS RURALE**

SERVICE POSTAL - TRANSPORTS DE VOYAGEURS, DE COLIS POSTAUX DE MESSAGERIES (G. V. et P. V.) ET DE COMMISSIONS DE TOUTE NATURE

Horaires du Circuit de SOUILLAC A PARTIR DU 1<sup>er</sup> MARS 1928

LOCALITÉS	Horaires	
	Matin	Soir
SOUILLAC-GARE.....	6h. 10	16h. 50
SOUILLAC BUREAU DE POSTE	6 15	16 55
arrivé. départ.	7 15	17 5
PONT-DE-LANZAC.....	7 20	17 10
LANZAC.....	7 25	17 15
PONT-DE-LANZAC.....	7 30	17 20
TERREGAYE.....	7 40	17 30
PINSAC.....	7 45	17 35
MAYRAGUET.....	7 55	17 45
BELCASTEL.....	8 10	17 50
LACAVE.....	8 15	18 5
BOUGAYROU.....	8 25	18 15
MEYRONNE.....	8 30	18 20
ST-SOZY.....	8 40	18 30
LE PIGEON.....	8 45	18 35
SOUILLAC BUREAU DE POSTE	9 5	18 45
arrivé. départ.	9 10	19 5
SOUILLAC-GARE.....	9 10	19 5

TARIF DES COLIS POSTAUX FRANCE CONTINENTALE TAXES D'AFFRANCHISSEMENT (droit de timbre compris)

En	Taxes			
	3 kg.	5 kg.	10 kg.	20 kg.
jusqu'à 400 km.	4.30	5.70	9	12.05
de 401 à 700 km.				13.95
au delà de 700 km.				17
A domicile, en plus.....	1.45	1.45	1.45	2.15
				2.35

TAXES ACCESSOIRES (à ajouter au montant des taxes d'affranchissement indiquées ci-dessus)

Apport à la gare ou tarif des commissions	Taxes			
	1.45	1.45	1.45	2.15
	0.60	1	1.50	2.25
				2.25

La taxe d'apport à la gare est perçue sur les expéditeurs des colis postaux à distribuer à domicile ou poste restante, chez les correspondants postaux, dans le secteur de la poste omnibus rurale.

Le tarif des commissions est appliqué :  
1<sup>o</sup> Aux colis postaux à expédier, originaires des communes comprises dans le circuit de la poste omnibus rurale ;  
2<sup>o</sup> Aux colis postaux livrables en gare et retirés, transportés et livrés par la poste omnibus rurale aux destinataires, à la demande de ces derniers.

**TARIF DES VOYAGEURS**

LOCALITÉS D'ORIGINE	LOCALITÉS DE DESTINATION														
	SOUILLAC BUREAU	PONT-DE-LANZAC	LANZAC	PONT-DE-LANZAC	TERREGAYE	PINSAC	MAYRAGUET	BELCASTEL	LACAVE	BOUGAYROU	MEYRONNE	SAINT-SOZY	LE PIGEON	SOUILLAC BUREAU	SOUILLAC GARE
SOUILLAC-GARE.....	Fr. c. 1 50	Fr. c. 1 50	Fr. c. 1 50	Fr. c. 1 50	Fr. c. 1 50	Fr. c. 1 50	Fr. c. 1 50	Fr. c. 1 50	Fr. c. 1 50	Fr. c. 1 50	Fr. c. 1 50	Fr. c. 1 50	Fr. c. 1 50	Fr. c. 1 50	Fr. c. 1 50
SOUILLAC-BUREAU.....	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50
PONT-DE-LANZAC.....		1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50
LANZAC.....			1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50
PONT-DE-LANZAC.....				1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50
TERREGAYE.....					1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50
PINSAC.....						1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50
MAYRAGUET.....							1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50
BELCASTEL.....								1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50
LACAVE.....									1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50
BOUGAYROU.....										1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50
MEYRONNE.....											1 50	1 50	1 50	1 50	1 50
SAINT-SOZY.....												1 50	1 50	1 50	1 50
LE PIGEON.....													1 50	1 50	1 50
SOUILLAC-BUREAU.....														1 50	1 50

**TARIF des Commissions et des Messageries**

0 à 3 kilogrammes.....	0 fr. 60
3 à 5 kilogrammes.....	1 fr.
5 à 10 kilogrammes.....	1 fr. 50
10 à 25 kilogrammes.....	2 fr. 25
25 à 50 kilogrammes.....	3 fr. 50
Bicyclettes accompagnées.....	1 fr. ; en messagerie, suivant poids
Voitures d'enfants accompagnées.....	1 fr. ;

**NOTA**

Les colis accompagnés d'un poids inférieur à 10 kgs ne sont passibles d'aucune taxe s'ils peuvent être tenus sur les genoux par le voyageur. Les colis encombrants, accompagnés, même d'un poids inférieur à 10 kgs, sont passibles de la taxe normale.

En cas de perte d'un colis, le montant du remboursement ne pourra dépasser VINGT fois le montant de la taxe perçue pour le transport, c'est-à-dire 12 francs pour les colis taxés 0 fr. 60 et 70 francs pour les colis taxés 3 fr. 50 avec l'acheteur intermédiaire.

**SERVICE POSTAL**

Au chef-lieu de chaque commune comprise dans le circuit, un correspondant postal se tiendra à la disposition du public une heure avant le passage de la voiture postale, matin et soir, pour effectuer directement les opérations suivantes :

- 1<sup>o</sup> vente des figurines postales d'usage courant, des timbres-retraite et des timbres de quittance ;
- 2<sup>o</sup> réception au guichet des lettres et des objets soumis à la formalité de la recommandation ;
- 3<sup>o</sup> vente des enveloppes de valeurs à recouvrer affranchies ;
- 4<sup>o</sup> réception au guichet des envois de valeurs à recouvrer et des envois contre remboursement (régime intérieur) ;
- 5<sup>o</sup> émission des mandats-cartes, mandats-lettres et mandats-chèques jusqu'à 500 francs.

**COMMISSIONS**

Le poste omnibus rurale assurera entre deux points quelconques de son parcours les commissions de toute nature qui lui seront confiées par le public. C'est dire que la nature des commissions admises n'est pas réglementée et que l'Administration est uniquement guidée par le souci d'établir une liaison étroite entre les agglomérations rurales et la ville de Souillac et par cela même de rendre service aux usagers dans toute la mesure du possible.

A titre d'exemple, la poste omnibus rurale se chargera des commandes à faire chez n'importe quel commerçant qui lui sera nommé désigné (boulangier, boucher, épicer, mercier, etc., etc.), des ordonnances à faire exécuter chez les pharmaciens, etc., etc.

Dans le même ordre d'idées, les habitants des localités comprises dans le circuit de la poste omnibus rurale pourront recevoir et expédier des colis postaux et des colis de messagerie (G. V. et P. V.).

Le paiement jusqu'à 500 francs des mandats ordinaires ;  
En plus de ces opérations, le correspondant postal servira d'intermédiaire entre le public et le bureau de Souillac pour effectuer :  
1<sup>o</sup> l'expédition et la distribution des correspondances ;  
2<sup>o</sup> l'émission des mandats-cartes, mandats-lettres et mandats-chèques supérieurs à 500 francs ;  
3<sup>o</sup> le paiement des mandats ordinaires supérieurs à 500 fr. et, sans limitation de somme, des mandats-cartes, des mandats-lettres et des mandats-chèques ;  
4<sup>o</sup> le recouvrement des effets de commerce et la perception du montant des envois contre remboursement ;  
5<sup>o</sup> les versements et les remboursements de la Caisse Nationale d'Épargne ainsi que les règlements et les remplacements des livrets ;  
6<sup>o</sup> l'expédition des télégrammes pour la France, l'Algérie et la Tunisie. Pour les opérations postales effectuées à titre d'intermédiaire, le correspondant postal percevra sur les dépôts :

a) émission de mandats supérieurs à 500 fr. : 0 fr. 10 par opération de moins de 10 fr. et plus de 10 fr.

b) paiement de mandats supérieurs à 500 fr. : 0 fr. 20 par opération de plus de 10 fr.

c) versements et remboursements à la C. N. E. : 0 fr. 10 par livret.

d) Règlement et remplacement des livrets : 0 fr. 10 par livret.

e) Expédition des télégrammes : 0 fr. 30 par télégramme.

Feuilleton du « Journal du Lot » 26

**DANS LA TOURMENTE**

ROMAN ADAPTÉ DE L'ANGLAIS par E.-Pierre LUGUET

CHAPITRE IX SAUVÉE. — AIMÉ !

— Rougir de vous !... Que me fait le monde ? Vous résumez pour moi tout l'univers ; je n'ai même pas à envisager la question de carrière, d'avenir, puisque je suis riche. Vous m'aimez, que me faut-il de plus ? Dans huit jours, à pareille heure, nous serons mariés.

— Jamais, jamais ! Je ne déshonorerai pas l'homme que j'aime. Adieu ! La tête dans les mains, elle s'enfuyait vers sa chambre. Je lui barrai le passage.

— Promettez-moi une chose, dis-je, promettez-moi d'attendre jusqu'à mon retour avant de prendre une décision. Mon absence sera de cinq minutes peut-être. Est-ce trop pour vous demander ? Promettez-vous ?

Elle inclina la tête en signe d'acquiescement. J'entrai chez ma mère et le moment

d'après je reparus avec elle dans le patio.

La chère femme nous considéra alternativement, fort surprise. — Qu'y a-t-il donc ? demanda-t-elle avec son bon sourire. Vous vous querreliez, jeunes gens.

Béatrix restait muette, les mains jointes, les bras allongés, les yeux rivés au sol.

— Mère, fis-je solennellement, je viens de demander à Béatrix d'être ma femme. Je lui ai dit que le bonheur de ma vie dépendait de son consentement. Il y a des années que je l'aime. Elle m'aime, elle m'en a fait l'aveu. Oui, elle m'aime.

Ma mère eut une exclamation de joie et fit un pas vers ma bien-aimée. Je l'arrêtai du geste.

— Je l'aime et elle m'aime, continuai-je, mais elle refuse de m'épouser. Et pourquoi ? Parce qu'elle craint de couvrir de honte un nom honorable. Vous connaissez son aventure ; vous êtes ma mère ; vous êtes, naturellement, de toutes les créatures humaines la plus jalouse de l'honneur de mon nom. Vous êtes donc le meilleur juge en pareille circonstance. Dites-nous...

Je n'eus pas à achever. Ma mère s'avança les bras ouverts et le moment d'après, ma pauvre enfant sanglotait contre son cœur, tandis que l'excellente femme lui chuchotait à l'oreille des mots dont je n'avais pas de peine à deviner le sens.

Je n'avais pas trop présumé du no-

ble caractère de ma mère en l'appelant à mon secours.

— Laissez-nous, Jacques, dit-elle, tandis que Béatrix continuait à pleurer dans ses bras, et ne revetez que dans un quart d'heure.

Je sortis, soulevant le rideau que nous tendions habituellement derrière la grille pour éviter les regards curieux et m'en allai par les rues. Je regardais sans la voir la foule bigarrée des Andalouses à la noble démarche, des Andalouses à l'œil hardi et des enfants déguenillés qui se poursuivaient en criant. Après quinze minutes d'interminable attente, je revins à la maison, impatient d'apprendre le résultat des explications de ma tendre intermédiaire.

Ma mère et Béatrix étaient assises l'une près de l'autre et se tenaient enlacées.

Béatrix, au moment où j'entraï, leva les yeux sur moi et m'adressa un regard où le bonheur se mêlait à une confusion charmante. Notre mère se leva et prit la main de la jeune femme.

— Jacques, dit-elle, j'ai pu enfin la convaincre que vous et moi savions nous élever au-dessus des préjugés de ce qu'on est convenu d'appeler le monde. Je lui ai déclaré que, sachant ce que je sais, je ne voyais aucun inconvénient à ce qu'elle fût votre femme. J'ai ajouté que pour son bonheur même, je n'aurais pas souhaité lui voir un autre mari. Elle s'est rendue à mes raisons.

Après nous avoir enveloppés d'un regard débordant de maternelle tendresse, la chère créature quitta la cour.

J'ouvris à mon tour les bras, tout grands, et les refermai sur ce que le créateur avait produit de plus parfait ici-bas.

La terre entière me semblait resplendir d'un éclat sublime. Mon grand amour avait vaincu.

Pourquoi donc fallut-il qu'une image importune vint troubler cette ineffable minute ? Pourquoi donc une forme rigide, enveloppée d'un épais linceul de frimas, s'interposait-elle entre moi et l'adorée ?

C'était un mauvais rêve, bien sûr, dont le souvenir jetait une ombre vaine sur mon bonheur.

Un rêve ?... Oui, un rêve. Oubliez, Jacques North, et soyez heureux, puisque, par droit de conquête, tu as réussi à l'être.

CHAPITRE X L'ÉPÉE TOMBÉE.

Une fois vaincue, une fois convaincue que les obstacles qu'opposait son souci de ma réputation à mon désir n'étaient pas insurmontables, Béatrix n'offrit plus de résistance. Quant à moi, chaque jour d'attente me semblait un jour perdu dans l'existence, dérobé au bonheur. Les arguments fournis par ma bonne mère étant venus s'ajouter à mes propres moyens

de persuasion, je n'eus pas de difficulté à obtenir que notre mariage fût fixé à l'époque la plus rapprochée possible. Le temps strictement nécessaire aux formalités.

Et cependant, ce fut moi qui, volontairement, retardai la cérémonie.

Ma raison de différer le couronnement de l'édifice était la suivante. Sachant ce que je savais, sous quel nom devrais-je conseiller à Béatrix de se marier ? Sous son nom de jeune fille ?

Sous le nom de Farmer, que pour des raisons connues de lui seul, sir Merwyn Ferrand lui avait fait assumer ? Ou bien sous le nom qu'il supposait véridiques les assertions de Mme Wilson, elle avait légalement le droit de porter ?

Fallait-il enfin, sous ce dernier nom, déclarer sa qualité de veuve ? (1) Cela, du moins, était d'ores et déjà impraticable.

Ma ferme volonté, on le comprendra, devait être qu'il n'existât jamais le moindre doute sur la validité du second mariage de ma chère fiancée.

Je résolus donc, après mûre réflexion, de suspendre notre union, le temps de faire un rapide voyage en Angleterre et là, de m'assurer, si cela m'était possible, que Béatrix était bien la veuve de l'homme assassiné.

Jeournis, de mon absence, un motif, ou plutôt des motifs plausibles.

Questions relatives à ma fortune dont le règlement, avant de contracter mariage, était indispensable et, pour Béatrix, confirmation de la prétendue nullité de sa première union.

Je parcourus donc avec toute la diligence imaginable la distance qui sépare Séville de Liverpool et passai toute un semaine en recherches sur la vie et la mort d'une femme décédée, au dire de Mme Wilson, à telle date, et enterrée sous le nom de Lady Ferrand.

Les renseignements que je recueillis sur cette personne n'ont dans leurs détails, aucun intérêt pour ce récit. C'était une histoire bien triste. Il semblait que toutes les femmes soufflées de l'amour maudit de sir Merwyn Ferrand fussent touchées par le malheur. Quoi qu'il en soit, le résultat de mes investigations confirma les dires de la Wilson. Sir Merwyn avait bien épousé la demoiselle King en question. Ils s'étaient séparés de commun accord. Avec son habituel cynisme, le baronnet ne s'était plus soucié d'elle et, circonstance assez étrange, elle ne s'était pas occupée de lui. Elle était morte à la date spécifiée par mon informateur.